



Conakry, le 12¹ OCT. 2010.....20.....

MINISTERE D'ETAT CHARGE
DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE L'INTEGRATION AFRICAINE
ET DE LA FRANCOPHONIE

510

N° /MEAEIAF/CAB/CP/10

Le Ministre d'Etat

A Son Excellence l'Ambassadeur Peter Wittig,
Président de la Commission de Consolidation de
la Paix.

-New York-

Objet : Demande d'accompagnement par la Commission de la Consolidation de la Paix.

Monsieur le Président,

Au nom du Gouvernement de la République de Guinée, j'ai l'honneur de soumettre à la Commission de Consolidation de la Paix (PBC), une demande pour son soutien aux efforts déployés par le peuple guinéen en vue d'arriver à une paix durable et une sécurité qui restent encore fragiles dans notre pays.

En effet, la Guinée a récemment vécu deux évènements qui continuent d'avoir un impact sur la vie sociopolitique : le décès du Président de la République Lansana CONTE et la prise du pouvoir par les militaires, le lendemain même de l'annonce du décès. Cette prise du pouvoir a suscité un espoir pour le peuple Guinéen, installant de ce fait le pays dans une phase de transition.

Malheureusement, cette transition, dans laquelle se sont engagés les militaires réunis au sein du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD), a pris une tournure très préoccupante non seulement pour le peuple de Guinée, mais aussi pour la communauté internationale. Les évènements malheureux du 28 septembre 2009 ont profondément affecté les Guinéens et il était nécessaire de rétablir la stabilité et la confiance. L'ONU et la communauté internationale ont joué un rôle crucial dans la stabilisation de la situation. Les élections de 2010 ont généré l'espoir, mais leur déroulement a rendu le contexte plus

fragile. L'organisation du second tour a renforcé les polarisations au sein de la société. En même temps, la Commission Electorale Nationale Indépendante est en difficulté et essaye de remplir sa fonction, en dépit des conflits internes et de sa capacité limitée.

Le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) a été très utile, notamment dans son soutien au dialogue national en 2008 et plus récemment à la sécurisation des élections. En appuyant le dialogue national en 2008, le PBF a anticipé certains des défis dans le cadre de la consolidation de la paix et a jeté les bases d'un programme de consolidation.

La stabilité actuelle au sein de l'armée reste également fragile et nécessitera des solutions durables qui visent la réforme des forces de défense et de sécurité après les élections.

La jeunesse a été aussi particulièrement touchée par la crise. Les jeunes (15-35 ans) représentent 61% de la population guinéenne. Le taux élevé de chômage, le sous-emploi, la fragilité socio-économique et l'incertitude politique les ont rendus particulièrement vulnérable. La police et l'armée ont attiré un nombre important de ces jeunes, y compris parfois les jeunes de moins de 18 ans. Ces recrutements massifs, ouverts spécifiquement à une catégorie de jeunes, ont été finalement abandonnés et matérialisée par la fermeture du camp d'entraînement mis en place à cet effet. Tant que leur réinsertion socio-économique n'est pas assurée, ils constituent une menace réelle pour la société et la stabilité des localités de provenance.

Pour faire face aux défis de la fragilité de la paix et de l'unité nationale, le Gouvernement de la République de Guinée soumet à la PBC une demande de soutien, de conseil et d'accompagnement dans les domaines prioritaires suivants :

- 1) le sous-emploi des jeunes ;
- 2) la réconciliation nationale, en particulier les relations entre les militaires et les civils dans le contexte postélectoral ;
- 3) la réforme du secteur de la sécurité, avec un accent sur l'éducation civique et le respect de la Constitution et des Institutions nationales.

Dans le cadre de l'accompagnement de la Guinée par la PBC, nous saluerions également une approche régionale qui prendrait en compte les défis communs auxquels sont confrontés les pays de la région qui sont à l'agenda de la PBC, ainsi que les initiatives pour apporter des solutions régionales aux défis de la consolidation de la paix.

Le Gouvernement de la République de Guinée est convaincu que le partenariat avec le Fonds pour la Consolidation de la Paix constitue une base solide pour un engagement efficace entre la Guinée et la Commission de Consolidation de la Paix.

Comptant sur votre farouche détermination à œuvrer pour la paix et le développement des nations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission de Consolidation de la Paix, l'assurance de ma parfaite considération.

LE MINISTRE D'ETAT,

Bakary Fofana
BAKARY FOFANA



Ampliations :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Monsieur le Ministre d'Etat , Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- Madame Cheng Hopkins, Sous-secrétaire générale chargée du Bureau de Consolidation de la Paix des Nations Unies ;
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, Représentant Permanent de la République de Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies.